

**RÉORGANISATION** Finances publiques

# Nouveau réseau de proximité à l'horizon 2022

Des sept points de contact actuellement établis sur le département, la présence des services des impôts s'étendrait à vingt et un d'ici à 2022. C'est en tout cas ce que prévoit la réforme de l'administration fiscale. Détails...

**Dans** un courrier récemment adressé à l'Association des Maires de France, à celle des Maires ruraux, ainsi qu'aux présidents de Départements, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, rappelle que le Gouvernement souhaite assurer une meilleure accessibilité des services publics à la population, « notamment dans les territoires où le sentiment d'abandon de l'État se développe ». Tout en portant une attention particulière sur « les usagers qui sont peu familiers ou éloignés des outils numériques, sans renier la nécessaire modernisation des services publics ». À ce courrier étaient jointes des cartes détaillant la situation actuelle des services des Finances publiques dans chaque département ainsi qu'une projection sur ce qu'elle pourrait devenir à l'horizon 2022. Mais le ministre insiste, il ne s'agit pour l'heure que d'une hypothèse de travail, sur laquelle plancheront dans les mois qui viennent toutes les parties prenantes.

C'est donc cette hypothèse d'organisation que Joseph Jochum, directeur départemental des Finances publiques, a présenté jeudi dernier. Cette concertation se fera avec les élus locaux, les agents de la DGFIP en interne, les organisations syndicales jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Le directeur rappelait le souhait émis par le Président Macron, à l'issue du Grand Débat, de rapprocher l'administration de l'utilisateur. Déjà pour le particulier, par le filtre des "Maisons de Services au Public (MSAP)", à raison d'une par canton, qui prendront bientôt l'appellation "Maisons France Services". Dans ces structures, les agents pourront faciliter l'accès des usagers à l'informatique, sur tous les sites de l'administration, dont celui des services fiscaux, le fameux *impots.gouv*. Et quand on sait que 66 % (seulement...) des contribuables lozériens ont fait leur



Le directeur départemental Joseph Jochum, a présenté l'hypothèse de réorganisation des Finances publiques en Lozère. À sa droite, Sophie Mendez, responsable des ressources humaines et Franck Méalié, responsable de la gestion publique

déclaration par Internet, ce service rendu par les MSAP devrait intéresser du monde.

Toujours dans ces Maisons, des permanences des Finances publiques pourront être mises en place, dans une fréquence et des modalités décidées avec les élus du cru. De même, un système de visio-transmission interministérielle sécurisée pourrait être mis en place grâce auquel un agent des Finances, installé ailleurs sur le territoire, pourrait dialoguer avec l'utilisateur, lui-même assisté d'un animateur MSAP.

Pour les professionnels, le contact sera possible de visu avec les services fiscaux, sur Mende et de préférence sur rendez-vous.

Enfin, pour les élus (maires, présidents de communautés de communes ou de syndicats intercommunaux), le ministère

de l'Action et des Comptes publics souhaite mettre en place le conseiller aux décideurs locaux, qui serait un agent de catégorie A ou A+, en charge de deux EPCI avec un bureau dédié au siège de chacune. Cet agent serait même de répondre à toutes les questions de fiscalité; il fournirait également les renseignements nécessaires aux élus pour l'établissement d'un budget et/ou pourrait rendre des analyses financières préalables au lancement d'un projet de travaux ou d'équipement. On le voit, le projet est très ambitieux. Et si jusqu'à l'automne, il restera au stade de la concertation, on comprend aisément qu'il est sur les rails et que rien ne viendra empêcher sa mise en fonctionnement. Ou sinon à la marge

Michel Mollin

## Et l'emploi, dans tout ça ?

Une structure par canton et un accès aux services publics à moins de trente minutes maximum pour chaque contribuable, voilà ce que prévoit la réforme. Et le directeur des finances publiques ne nie pas qu'il pourrait y avoir des suppressions d'emplois à la clé. Mais il nuance : « Notre problème en Lozère, c'est la petite taille des services qui

fait que certains sont ou risquent d'être en difficulté. Lorsqu'il n'y a que trois ou quatre agents par structure, qu'un est en congés, l'autre à temps partiel, le troisième malade, tout est bancal. Nous préférons concentrer géographiquement nos agents pour les mettre en mesure d'accomplir collectivement l'ensemble des tâches »

Voici la carte, proposée par Bercy, détaillant l'hypothèse d'organisation des services des Finances publiques en Lozère à compter de 2022. Pour rappel, il ne s'agit, en l'état, que d'un document de travail soumis à d'éventuels ajustements.

